

ASSEMBLÉE NATIONALE

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

AMENDEMENT

N ° CL35

présenté par

M. Gosselin, M. Bazin, M. Bony, M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Bourdeaux, M. Hetzel,
M. Portier, M. Vatin, M. Seitlinger et Mme Anthoine

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.